

N°555

du 04  
DECEMBRE  
2012

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

**CHÈRE JOSÉPHA**

Je pensais que, après le concert des casseroles et la grève du sexe, tu étais à la recherche d'une nouvelle action politique et je me demandais quelles actions dérisoires tu allais encore développer quand j'ai appris la rumeur qui déferlait sur Lomé : tu serais gravement malade et un prêtre t'aurait déjà administré l'extrême onction.

Je me suis donc livré à une petite enquête pour voir si cette rumeur était fondée et j'ai découvert les éléments suivants.

Dans tes pérégrinations quotidiennes tu serais passée à plusieurs reprises devant l'hôpital Sylvanus Olympio. De là, certains assuraient qu'ils t'avaient vue y entrer. D'autres connaissaient même le service où tu avais été hospitalisée et prétendaient avoir recueilli les confidences de ton médecin traitant qui te disait condamnée à bref terme.

Quant à la nature du mal dont tu souffrais, les avis divergeaient. Pour les uns tu étais victime d'un dérèglement psychique troublée que tu étais par l'échec des marches du CST.

D'autres attribuaient le mal qui te rongait à un excès de consommation d'ignames frites dans les bars de Kodjoviakopé ou à une ingurgitation de trop fortes doses d'alcool à la fête de la bière.

Les mieux renseignés disaient que tu étais déjà passée de vie à trépas et préparaient tes funérailles.

*suite à la page 6*



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**P.3 A l'endroit du Pm et du PA, sur son prétendu décès en Israël, Faure ironise**

*«... vous êtes venus chercher ma dépouille !!!»*

*\* Mon message au peuple togolais est que je suis bien portant*

**P.4** Au sein de l'UEMOA au 3ème trimestre  
**La production minière, agro-alimentaire et d'électricité en progression au Togo**



*Le Président Faure Gnassingbé quittant l'aéroport à pied*

**P.4** Besoin de restructuration de la branche sociale au Togo  
**La Caisse de sécurité sociale creuse près de 4 milliards Cfa annuels**

**P.3** Innovation dans les marchés publics au Togo  
**Le numéro vert gratuit 80 00 88 88 pour dénoncer les cas de corruption**

*\* Des saisines plus régulières du Comité de règlement des différends signalées.*

**P.4** Pour sauver la vieille institution de génie civil et mécanique  
**Les indispensables réformes du CERFER en discussions à Lomé**



# PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales
  - \* Politique
  - \* Economie
  - \* Société
  - \* Sport
  - \* Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

A l'endroit du Pm et du PA, sur son prétendu décès en Israël, Faure ironise

## «... vous êtes venus chercher ma dépouille !!!»

**\* Mon message au peuple togolais est que je suis bien portant**

Le mensonge politique est devenu un sport favori des milieux politiques togolais. C'est une nouvelle trouvaille pour abattre l'adversaire politique de son vivant. Le décès imaginaire du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé annoncé, commenté et fortement médiatisé la semaine dernière répond de cette espiègle logique dont se servent nos politiciens sans en mesurer les conséquences sur la société.

Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012, il sonnait 18 heures 40 minutes environ quand s'immobilisa l'avion présidentiel CS-DTD sur le parvis de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadéma (Aige). Quelques minutes plus tard, sortit le Président de la République sous les ovations des autorités présentes et le nombreux public ayant forcé les innombrables mesures sécuritaires pour venir saluer son champion.

### Les petits mots

Au bas de l'échelle, le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu et le Président de l'Assemblée nationale El Hadj Abass Bonfoh accueillent le Président. « *Bon retour Monsieur le Président !* » a lancé le premier ministre et le chef du législatif d'aller



Le Président Faure Gnassingbé quittant l'aéroport à pied

dans le même sens : « *Bienvenue, Excellence !* » Le chef de l'Etat profita de l'ambiance pour répondre par un merci avant de balancer aux deux responsables tout sourire : « *...vous êtes venus chercher ma dépouille !!!* » Ils ont tous éclaté de rire.

L'aéroport s'anima de l'autre côté avec les hurra et les vivats pendant que le Chef de l'Etat s'avancit pour

les honneurs militaires. Après l'exécution de l'hymne national et le protocole militaire terminés par la salutation du commandement et des officiers supérieurs, Faure Gnassingbé démarra une longue poignée de main des conseillers, des ministres, des diplomates, des directeurs de cabinets, des députés, des directeurs centraux, des Chefs traditionnels... des partisans. Avant de

se retirer au salon d'honneur, malgré les efforts des agents de sécurité pour empêcher d'approcher le tapis, Faure a été obligé de s'arrêter pour répondre à quelques questions des journalistes déterminés à lui soutirer quelques mots. La pression était forte.

**La presse :** *Monsieur le président, on a beaucoup parlé de votre santé ces derniers jours. Est-ce que ces rumeurs vous*

*sont parvenues ?*

**Faure G. :** Oui, ça m'a plutôt amusé.

*D'aucuns ont déclaré le président décédé.*

Oui c'est-ce que je vois, mais je suis désolé de les décevoir. Je suis toujours en vie, grâce à Dieu.

*En pleine forme ?*

Je vais bien, tout simplement.

*Les rumeurs étaient insistantes sur l'état dégradant de votre santé, qu'avez-vous à dire au peuple togolais qui veut en savoir plus ?*

Que je suis bien portant.

*Une forte émotion*

Ce n'était pas encore le grand accueil pour le Chef de l'Etat qui a pris moins d'une dizaine de minutes pour échanger avec quelques autorités dans le salon présidentiel. Dès sa sortie, les tambours, les chants, les cris... retentissaient. Tout l'aéroport vibrait au point de contraindre Faure Gnassingbé à prendre la route à pieds. Bousculade généralisée. Tout le monde voulait le toucher, le saluer, voire l'embrasser.

La garde rapprochée était débordée. Les militaires, les sentinelles, les policiers, tous étaient descendus dans l'arène pour frayer un chemin au chef de l'Etat. De l'aéroport jusqu'à la Clinique St Bernard, la foule était compacte derrière lui et de tous les côtés et elle s'agrandissait au fur et à mesure que le convoi avançait. A ce niveau le Président reprit sa voiture et s'ébranle vers Lomé II pour regagner son domicile de la Résidence du Bénin. Les sirènes de la police n'ont pas pu démotiver les jeunes à pied ou à moto ayant envahi la chaussée et le convoi présidentiel était obligé d'aller à pas de loup.

Le marché de Hédzranawoé dépassé, le président ne pouvant pas résister à la mobilisation trop forte, reprit le chemin à pied jusqu'à son domicile. Un véritable bain de foule.

« *Je l'ai vu !* » ; « *je l'ai touché !* » ; « *il n'est pas mort !* » ; « *le président est vivant !* » ; « *Faurevi voodoo !* » ; « *Ils ont menti !* »... sont autant de petites phrases qui provenaient des jeunes jubilant autour du président. Quant aux officiels, personnes n'a voulu se prononcer à fond sur le sujet. Tout ce qui nous était répondu est : « *vous l'avez vu tout comme nous, il est bien portant.* » ou « *On est tout simplement content qu'il soit revenu en forme parmi nous !* » ou encore « *Dieu est grand !* »

Innovation dans les marchés publics au Togo

## Le numéro vert gratuit 80 00 88 88 pour dénoncer les cas de corruption

**\* Des saisines plus régulières du Comité de règlement des différends signalées.**

**Sylvestre D.**

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) met désormais à la disposition de la population un numéro vert pour dénoncer les cas de corruption et de pratiques malveillantes, notamment dans les procédures de passation des marchés publics, grâce au soutien de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Le **80 00 88 88**, complètement gratuit, est sans aucun frais pour celui qui appelle. « *Chaque fois que vous constaterez un abus quelconque ou un comportement qui peut nuire aux efforts d'amélioration de la gouvernance économique et financière, n'hésitez pas, appelez immédiatement le numéro vert ; un standardiste sera au bout du fil pour recueillir votre déposition. Le cas échéant, laissez votre message sur le répondeur, qui est programmé pour tout enregistrer. Soyez rassurés, le système garantit votre anonymat si vous ne souhaitez pas être identifiés* », indique-t-on. Sous le couvert du slogan : « *Ne vous faites pas les complices de crimes économiques, dénoncez tous les abus !* ».

La bonne nouvelle vient à un moment où le secteur des marchés est critiqué par des soumissionnaires et autres acteurs. L'Autorité de régulation, elle, ne nie pas les



Le pont de l'embouchure d'Aného en construction

imperfections et plaide pour que tous les acteurs jouent franc jeu. Qu'à cela ne tienne, les soumissionnaires recalés n'hésitent plus à se faire entendre. Le 28 novembre 2012, le Comité de règlement des différends statuant en formation litigieuse a une nouvelle fois, sur une action de la société Trans Euro-Afrika (STEA), ordonné la suspension de la procédure d'attribution du lot n°2 de l'appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de mobiliers de bureau et

de matériels techniques, lancé par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Et ce, jusqu'au prononcé de la décision au fond. La société Trans Euro-Afrika ayant déposé un recours en contestation des résultats provisoires dudit appel d'offres, après qu'une demande d'éclaircissements à l'autorité contractante soit restée sans réponse.

Déjà le 19 novembre 2012, une décision exécutoire similaire était prise par le Comité de règlements

des différends, après saisine de l'Entreprise générale de construction (ENTREGECE), relativement aux travaux de réhabilitation de l'Ecole normale supérieure d'Atakpamé. Un appel d'offres avait été ouvert courant juillet 2012 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Ce n'est pas encore une remise en cause confirmée de la procédure d'attribution desdits marchés. On parle d'une décision en la forme. Les

soumissionnaires jouissent a priori de la combinaison des articles 122 et 125 du décret du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public, stipulant que « *tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés publics et délégations de service public peut introduire un recours effectif préalable à l'encontre des procédures et décisions rendues à l'occasion de la procédure de passation leur causant préjudice* ». Soit devant la personne responsable des marchés publics (autorité contractante), soit devant l'autorité de régulation des marchés publics dans un délai maximum de cinq jours ouvrables.

Dans la foulée de l'exorcisation du secteur des marchés publics, la liste rouge des prestataires indécents s'est allongée depuis le 22 octobre 2012. L'entreprise MACH7-BTP est exclue des appels publics à concurrence pour l'obtention de marchés publics et délégations de service public pour une durée de trois ans, par le Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation des marchés publics, pour des faits de falsification et d'usage de fausses attestations de la Caisse nationale de sécurité sociale et de l'Inspection du travail et des lois sociales.

**La finalité**

Qu'on l'aime ou qu'on le déteste, tous ceux qui avaient assisté au retour de Faure Gnassingbé samedi était émus. Nul n'était resté indifférent à cette scène mémorable. Car, celui qui était passé pour mort quelques jours auparavant a fait une apparition triomphale, visiblement mieux en forme que ce qui se tramait.

Tout était parti d'une rumeur balancée sur la toile par le site Internet mtn-togo.org. L'auteur de l'article révélait un supposé rapport de la Dgse, service de renseignements français informant le président Hollande de l'état de santé dégradant de Faure Gnassingbé atteint de leucémie en phase terminale. Et la Dgse de conseiller M. Hollande de procéder rapidement au remplacement de Faure à la tête de l'Etat togolais afin d'éviter une catastrophe à sa prochaine mort subite. Cette information a été amplifiée par la presse sans aucune vérification ou recoupement. Pire, elle en a rajouté au point de créer une psychose dans le pays et au-delà de nos frontières. Qu'elle était la finalité de cette fausse information ?

A en croire certaines sources, l'information a été distillée pour casser le moral du Chef de l'Etat, créer la débâcle dans son entourage direct et engendrer des émeutes dans le pays. Le tout pour faire tomber le régime.

Enfin, c'est l'effet contraire qui s'est produit montrant enfin la sérénité du pouvoir de Faure Gnassingbé.

Au sein de l'UEMOA au 3ème trimestre

## La production minière, agro-alimentaire et d'électricité en progression au Togo

Jean Afolabi

La production industrielle a enregistré une baisse au troisième trimestre 2012, après celle observée au trimestre précédent. L'indice de la production industrielle a ainsi reculé de 3,4 points de pourcentage, après la perte de 5,2 points du deuxième trimestre 2012. Cette baisse de performance est relevée principalement dans le secteur des mines (-4,0%) et dans les industries manufacturières (-2,0%). En effet, dans le secteur des mines, l'extraction de pétrole brut et de gaz en Côte d'Ivoire a connu une interruption, du fait des travaux de maintenance. En outre, d'après la Note trimestrielle de conjoncture de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), dans la plupart des pays, notamment ceux du sahel, les industries agro-alimentaires et industries chimiques, ont enregistré une baisse de leur production. La baisse est saisonnière et précède généralement le renouvellement du stock des produits de la campagne agricole. L'indice de la production des industries manufacturières est ainsi ressorti en baisse de 22,9% au Burkina, 11,2% au Sénégal, de 2,5% au Mali et de 2,1% au Bénin.

Nonobstant la tendance baissière au cours des deux derniers trimestres, note l'Uemoa, la production industrielle au troisième trimestre 2012 est située au dessus de son niveau de la même période de l'année passée. En glissement annuel, l'indice ressort en hausse de 3,0% au troisième trimestre 2012. Les progressions sont relevées dans le secteur de l'énergie, celui des industries manufacturières et



dans le secteur des mines. Dans le secteur de l'énergie, l'indice de la branche "électricité, gaz et eau" est en hausse de 9,6% par rapport à l'année précédente. Cette performance s'explique par la progression de la production hydraulique d'électricité et l'accroissement des capacités de la production thermique d'électricité et des forages d'eau potable, notamment en Côte d'Ivoire. La production d'eau et d'électricité est également en augmentation au Bénin, au Sénégal et au Togo.

Dans la branche manufacturière, l'indice de la production est en hausse de 8,0% au troisième trimestre 2012 par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant la cadence des unités de transformation agro-alimentaire et de textile, dans tous les pays de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. En glissement annuel, la production agro-alimentaire a progressé de plus de 30% au Bénin et au Burkina, 24,8% au Mali et de 13,0% en Guinée-Bissau et au Togo. La production des industries

manufacturières a été également soutenue par les unités de raffinerie de pétrole, en particulier en Côte d'Ivoire où la Société Ivoirienne de Raffinerie a amélioré le taux d'utilisation de sa capacité de production.

Dans le secteur des mines, la progression de l'indice en glissement annuel continue de bénéficier des effets de la mise en production des nouvelles mines d'or en Côte d'Ivoire (Tongon) et au Mali (Goukoto), ainsi que l'accroissement des capacités de production de phosphate au Togo.

Au troisième trimestre 2012, l'indice de la production industrielle s'est accru, en glissement annuel, de 39,3% au Burkina, 24,1% au Bénin, 6,3% au Togo, 4,3% en Guinée-Bissau et 0,1% en Côte d'Ivoire. En revanche, l'indicateur a reculé au Mali (-6,1%), au Niger (-3,5%) et au Sénégal (-3,2%). Au total, sur les neuf premiers mois de l'année 2012, l'indice de la production industrielle a enregistré une augmentation moyenne de 2,5% par rapport à la même période de l'année précédente.

Besoin de restructuration de la branche sociale au Togo

## La Caisse de sécurité sociale creuse près de 4 milliards Cfa annuels

Le déficit de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) est devenu récurrent, structurellement parlant. Officiellement, il est noté que cette branche accuse un déséquilibre annuel d'environ trois à quatre milliards de francs Cfa. «Jusqu'à ce jour, ce gap a été comblé par les réserves constituées au titre de ladite branche. L'épuisement prévisible de cette réserve nécessite la mise en œuvre d'actions de réformes urgentes», relève le ministre de l'Economie et des finances Adjé Otèth Ayassor.

La Caisse a été créée par ordonnance le 12 novembre 1973 avec un statut d'établissement public. Une loi du 29 novembre 2001 a redéfini son cadre institutionnel et juridique en l'érigant en établissement de droit privé d'utilité publique. Les coûts de sa gestion, qui se chiffrent en moyenne à 25 pour cent des produits techniques entre 2005 et 2009, sont à un niveau trop élevé pour la viabilité de la Caisse, constate-t-on. «Le



développement du secteur de la prévoyance sociale au Togo passe nécessairement par la stabilisation et la professionnalisation de la Caisse nationale de sécurité sociale», insistait de le ministre Ayassor au conseil des ministres le 14 novembre dernier dans une communication sur la Stratégie de développement du secteur financier au Togo.

Parmi les mesures, déjà identifiées par des travaux préalables, il est recommandé de

renforcer le cadre réglementaire et de créer le Code de protection sociale. Très naturellement, l'on doit penser à l'apurement de la dette de l'Etat, à la viabilisation technique des branches, ainsi qu'à la diversification des placements et le développement de nouvelles protections. Enfin, la revalorisation des prestations, la fiabilisation, la transparence dans la gestion et la maîtrise des coûts sont autres mesures préconisées pour assainir la gestion de la Caisse.

Pour sauver la vieille institution de génie civil et mécanique

## Les indispensables réformes du CERFER en discussions à Lomé

De plus en plus en manque de moyens, auquel s'ajoute la nécessité d'améliorer ses prestations, les réformes du Centre régional de formation pour l'entretien routier (Cerfer) sont au centre d'une réunion, hier et aujourd'hui à Lomé, des ministres en charge des infrastructures du Conseil des l'Entente. Lancées le 11 juillet 2009, les réformes du Cerfer ont fait du chemin. A la session extraordinaire des 4 et 5 septembre derniers, tenue à Cotonou, au Bénin, le conseil des ministres du Conseil de l'Entente a recommandé que la mission assignée au Cerfer soit élargie et que le statut d'institution spécialisée lui soit reconnu afin qu'il devienne un centre d'excellence. Lomé vient en sorte comme un dernier round qui produira un rapport à l'intention de la rencontre statutaire des chefs d'Etat et de gouvernement le 17 décembre prochain à Niamey, au Niger.

Après 42 ans de vie, il s'impose au Centre régional de formation pour l'entretien routier d'élargir sa mission, de se spécialiser davantage, d'étendre son programme de formation... Et surtout d'avoir plus de moyens, d'après Patrice Kouamé, secrétaire exécutif du Conseil de l'Entente, qui réunit le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo. «(...) La présente réunion de Lomé vient à point nommé car, elle va permettre d'engager réellement des réformes en profondeur en vue de faire du CERFER un centre d'excellence et beaucoup plus autonome», a déclaré le Premier ministre Arthème Ahoomey-Zunu, à l'ouverture de la rencontre. Avant d'ajouter : «Il n'est plus à estimer le dividende qu'un bon réseau routier procure à notre développement communautaire. Pour ce faire, il nous faut, en ajout des importants investissements financiers, des hommes de qualité prêts à intervenir en amont et en aval de l'actuelle révolution routière que nos pays respectifs ont entamée».

Des apprenants, le Cerfer en a formé plus de 3 000 à ce jour, des techniciens intervenant dans les activités de construction et d'entretien



Arthème Ahoomey-Zunu, Premier Ministre

routier, ainsi que de la maintenance du matériel d'exécution y lié. Les étudiants proviennent des pays membres du Conseil de l'Entente, mais également d'autres pays tels que le Zaïre, le Gabon, le Tchad, le Nigeria et le Ghana. Ils sont formés, sur une durée de deux ans, pour le Brevet de technicien (BT, niveau BAC 1 ou CAP) et le Brevet de technicien supérieur (BTS, niveau BAC 2) en génie mécanique et génie civil. Des formations assurées par un noyau d'enseignants titulaires complété par l'intervention ponctuelle de vacataires. Les étudiants proviennent en majorité des Forces armées, suivies des travaux publics et des autres secteurs. Des étudiants qui, après le cursus, sont facilement intégrés dans le marché de l'emploi, affirme la direction générale du centre.

Mais l'on constate, depuis 1992, la baisse d'intensité de présence de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, en plus du fait que depuis 1984, les pays hors Conseil de l'Entente avaient déjà réduit leur fréquentation du centre. Et, sur le plan financier, les soucis ne vont pas tarder à naître. La régionalisation effective du centre a fait participer à sa gestion les cinq pays de l'Entente à travers une contribution annuelle de 20 millions de francs Cfa par pays. Cet appui des pays a été efficace et régulier pendant un certain temps. Mais, depuis plus d'une dizaine d'années, des arriérés de contribution se sont accumulés, qui avoisinaient le milliard de francs Cfa.

Auquel se sont ajoutés plusieurs dizaines de millions de francs dus à des tiers prestataires, ainsi que les arriérés de salaires. Pour sauver le centre, il s'est imposé à ses responsables d'introduire le BTS, dont le régime de fonctionnement – sorti du cadre de la Convention créant le CERFER – devait pouvoir s'autofinancer pour survivre et s'épanouir. A cet effet, le montant annuel de la scolarité au BTS est fixé à 660 000 francs, et le cycle devait accueillir, en plein régime, plus d'une centaine d'étudiants pour les deux spécialités (génie civil et mécanique).

L'approche réaliste proposée par l'équipe dirigeante du centre est de demander aux Etats en retard de paiement de faire un effort pour être à jour des contributions dues entre la période 2005-2007, soit 160 millions de francs. Ceci répond du réengagement de relance des activités du centre pris lors de la réunion du Conseil d'administration de novembre 2004. En 2010, la direction générale faisait le constat selon lequel les besoins pour payer les dettes et rattraper le retard de gestion présentaient un poids que combleraient les montants de retard de paiement des contributions des Etats sur une période d'environ 15 ans. En rappel, la stratégie de restauration et de réhabilitation du Centre régional de formation pour l'entretien routier est évaluée à 757 millions de francs. Vivement que Lomé apporte la solution !!!

Capitalisation boursière

## Edoh Kossi Amenounvé veut placer la BRVM à la 5ème place africaine

Septième bourse africaine par capitalisation, la BRVM (Bourse régionale des valeurs mobilières), selon son directeur général le Togolais Edoh Kossi Félix Amenounvé, ambitionne d'occuper la 5ème place à horizon 2020 grâce à la mise en œuvre de nouveaux axes stratégiques, notamment le développement de produits et services adaptés, l'amélioration des règles d'admission de cotation et de négociation, la promotion de la place boursière, du depositaire central/banque de règlement, au niveau



Edoh Kossi Félix Amenounvé, Directeur de la BRVM

international comme au niveau régional...

De 1998 à 31 octobre 2012, la capitalisation boursière du marché action est passée de 1108 milliards FCFA à 3553 milliards avec 240 opérations et 2730 milliards FCFA de capitaux mobilisés, d'après l'agence Ecofin. Sur le marché obligataire, la capitalisation s'est accrue de 83 milliards FCFA en 1999 à 852 milliards FCFA au 31 octobre 2012. En terme de performance, les indices BRVM 10 et BRVM Composite ont progressés de 55% et 41% de 1998 au 31 octobre 2012.

## FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

**Emmanuel Adebayor s'en va... de nouveau**

*Emmanuel Adebayor a annoncé samedi qu'il renonçait à disputer la CAN 2013 avec les Eperviers. Une semaine après son attaque violente contre les dirigeants de la FTF, l'attaquant de Tottenham a mis sa menace à exécution.*

La nouvelle est tombée samedi. Dans un communiqué, diffusé par son chargé de communication à Lomé, Emmanuel Adebayor a annoncé qu'il renonçait à disputer la CAN 2013 avec les Eperviers. " L'international togolais et capitaine des Eperviers, Shéyi Emmanuel Adebayor porte à la connaissance du public sportif togolais qu'il suspend provisoirement sa carrière internationale au sein de l'équipe nationale du Togo et du coup ne participera pas à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud ", peut-on lire. Invoquant l'ambiance " un peu malsaine qui règne dans le nid des Eperviers, et qui n'augure pas une bonne prestation de l'équipe pour atteindre ses objectifs ", l'attaquant de Tottenham assure avoir avisé son sélectionneur, Didier Six, de sa décision, qui ne surprend pas vraiment.

La semaine passée, sur les ondes d'une radio de Lomé, Emmanuel Adebayor avait déjà dénoncé la gabegie régnant selon lui en sélection,



accusant de façon à peine voilée le patron de la Fédération togolaise (FTF), Gabriel Améyi, de gérer le football national selon ses intérêts particuliers et de ne pas mettre l'équipe nationale dans de bonnes conditions en vue de la CAN. Le dirigeant lui

avait rétorqué point par point. La question récurrente des primes de match, déjà à l'origine de graves différends avant le Mondial 2006, a semble-t-il pesé lourd une fois encore. Marquées par de longues périodes de brouilles, les relations entre les Eperviers et leur

représentant le plus connu sont entrées dans une nouvelle phase critique. Au plus mauvais moment, à moins de deux mois de la CAN, et près de trois ans après l'attentat de Cabinda, qui avait poussé Adebayor à prendre le large une première fois.

## SEMI-MARATHON DE L'UEMOA /1ER EDITION

**Les Togolais Kakomissa Midaouna (hommes) et Atchadé Abla (dames) vainqueurs**

*Les Togolais Kakomissa Midaouna (hommes), 21 ans, élève en classe de terminale et Atchadé Abla (dames), 19 ans, élève en classe de première ont remporté samedi, le 1er semi-marathon de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de Lomé en couvrant les 21,100 km respectivement en 1h10mn 52s et 1h26mn 17s.*

Kakomissa est suivi dans l'ordre des Togolais Kombaté Moïpa (1h12mn 27 s) et Dalouba Nikabou (1h12mn 32s). Chez les dames, la Togolaise Banesso Hélène est classée deuxième avec 1h26mn 36s tandis que la troisième place est revenue à la Béninoise Iffonty Odette (15 ans) avec 1h26 mn 54 s.

Au total 101 athlètes dont 55 Togolais ont pris part à cette première édition semi-marathon de l'UEMOA

de Lomé. Les Togolais ont dominé la course en raflant les quatre premières places. La cinquième place a été occupée par le Sénégalais Pierre N'Dour (1h13mn 27s). Les Togolaises ont également survolé la compétition en occupant les deux premières places, les quatrième et cinquième places. Outre la béninoise classée troisième, la Burkinabè Ouedraogo Mariam a occupé la 6e place avec 1h41mn 57s.

Les dix premiers hommes et les six premières dames ont reçu des enveloppes allant de 800.000 FCFA à 50.000 FCFA. Des prix spéciaux ont été attribués aux quatre meilleurs Togolais et Togolaises. Le ministre togolais des Sports et des Loisirs, Bakalawa Fofana a affirmé qu'en plaçant l'organisation du semi-marathon de Lomé sous le parrainage de l'UEMOA et de son président en exercice, les promoteurs de ladite compé-

titution ont pensé mettre un accent particulier sur l'apport d'une telle discipline sportive dans la dynamique et les valeurs de paix, d'unité, de fraternité et d'amour qui doivent animer la vie de la jeunesse des huit pays ( Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et le Togo) de leur institution pour la construction, le développement et l'intégration de la sous-région.

**L'athlétisme, un outil de renforcement de l'intégration sous-régionale**

*La pratique sportive comporte de nos jours des éléments favorables autant pour les dimensions sociales et économiques de la population et le bien-être de toute personne qui en fait un élément régulier de sa vie, a estimé samedi, le président du Comité national olympique togolais (CNOT), Gal Poutoyi Nabédé lors de la cérémonie de remise de récompense du 1er semi-marathon de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).*

A cet effet le semi-marathon de Lomé qui a réuni les meilleurs athlètes (hommes et femmes) des huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et le Togo) a permis d'établir, d'entretenir ou d'améliorer les performances sous-régionales dans la discipline, a déclaré le président du CNOT.

L'objectif poursuivi est de renforcer, au niveau national, l'intégration des communautés sous-régionales résidentes, à travers le prisme socialisant du sport, par lequel les athlètes concurrents, de nationalité différentes, sympathisent en dépit de l'esprit de compétition, a-t-il révélé.

Selon le Gal Nabédé, cette compétition entend susciter l'intérêt des jeunes de la sous-région pour l'ath-

létisme, en particulier du semi-marathon.

A son analyse, le sport comme facteur de cohésion n'est plus à démontrer. Au moment où les questions d'intégration économique et sociale constituent le soubassement du développement des pays africains et du continent tout entier; les pouvoirs publics et locaux ont un rôle important à jouer pour soutenir la dynamique d'intégration des Etats.

Le sport reconnu pour ses capacités de socialisation constitue un domaine privilégié pour la mise en place d'initiatives visant à galvaniser le processus d'intégration sociale entre ressortissants des Etats membres de l'espace de l'UEMOA et autres Etats de la sous-région ouest-africaine, a souligné le prési-



Gal Poutoyi Nabédé, Président du CNOT

dent du CNOT.

Il a demandé aux participants au semi-marathon de Lomé d'être, auprès de leurs pays, de nouveaux

ambassadeurs animés de nouvelles visions et ambitions et oeuvrant afin que les Etats de l'UEMOA achèvent l'intégration des peuples.

## CHAMPIONNAT D2/

**Les Anges prennent une sérieuse option**

Gbhloesu d'Aneho et Anges de Notsé ont pris une sérieuse option pour les demi-finales du championnat national de deuxième division en dominant respectivement Agouwa de Koussountou 2-1 et Odalou de Kambolé 2-0 le week-end en match aller des quarts de finale disputées à Lomé.

Gbhloesu d'Aneho a dû se faire violence, dimanche, pour venir à bout d'Agouwa de Koussountou qui n'a mis que 45 secondes pour cueillir à froid son hôte. Mais les Requins trouveront l'énergie nécessaire pour revenir au score avant de l'emporter à l'heure de jeu de la seconde mi-temps.

La rencontre Gbikinti vs Tigre Noir Zéphyr disputée à Sokodé n'a pas connu de vainqueur. Les deux équipes se sont séparées sur le score de 0 but partout. Mais petit avantage pour Tigre Noir qui reçoit à domicile lors de la manche retour.

Samedi, en avancée, Anges de Notsé a pris le meilleur sur Odalou de Kambolé 2-0. Les protégés du président Eric Gagou, prennent une sérieuse option pour les demi-finales en attendant les matches retour qui se disputent le week-end prochain.

## FRANCE/LIGUE 1/PSG

**Le Qatar est prêt à se séparer du duo Ancelotti-Leonardo !**

Le PSG est en crise. Vous ne le saviez pas ? Un rapide coup d'œil aux titres de la presse sportive et francilienne permet de le confirmer. «*La succession est ouverte*», titre L'Équipe, qui va plus loin en pages intérieures : «*Le Qatar ne veut plus d'eux*», peut-on lire au sujet de Carlo Ancelotti et Leonardo. Le quotidien l'assure, les deux hommes sont tout proches de prendre la porte, alors que le PSG a perdu 3 matches de championnat sur les 5 derniers et affiche un visage toujours aussi triste dans le jeu.

La direction qatarie aurait perdu patience, entre les errements tactiques d'Ancelotti et les exigences personnelles de Leonardo. C'est bien un constat d'échec qui a été dressé par le cheikh Tamim. À tel point que l'hypothèse d'un limogeage dès la trêve de l'entraîneur italien se doit d'être prise en considération. Cela coûterait au minimum 11 M€ aux dirigeants qataris, qui penseraient alors à Eric Gerets pour assurer l'intérim jusqu'à l'issue de la saison. En outre, la chaîne Bein Sport, dont le président n'est autre que Nasser Al-Khelaïfi, affirmait il y a quelques jours que Pep Guardiola avait fait un séjour au Qatar au cours duquel l'option PSG aurait été évoquée.

## PRELIMINAIRES CHAN 2014

**Les Eperviers défaits à Ouagadougou 1-2**

Les Eperviers locaux se sont inclinés 1-2 à Ouaga, samedi, devant les Etalons du Burkina Faso en match comptant pour la manche aller des préliminaires du Championnat d'Afrique des Nations 2014.

Menés dès la première partie par leurs hôtes qui avaient même l'occasion d'aggraver le score s'ils n'avaient pas raté un penalty, les Eperviers qui faisaient pratiquement jeu égal avec leurs adversaires reviennent au score à la 80e sur une réalisation de Placca Fessou Mémè.

Mais les Togolais physiquement atteints, vont laisser filer le point du nul dans le temps additionnel. Avec ce score, les Eperviers peuvent espérer se qualifier pour la suite de la compétition s'ils l'emportent sur à Lomé dans deux semaines.

## EQUIPE NATIONALE

**Didier Six prêt à renoncer à coacher le Togo**

Sélectionneur du Togo, Didier Six pourrait laisser tomber son poste très prochainement. «*Je me donne 48 ou 72 heures pour donner ma réponse. J'attends de voir ce qui va se passer avec d'autres joueurs.*» a expliqué l'ancien du RC Lens. Cette déclaration fait suite à la décision de l'attaquant Emmanuel Adebayor de ne pas participer à la Coupe d'Afrique des Nations 2013 qui se déroulera en janvier et février prochains en Afrique du Sud. Celui-ci a dénoncé des problèmes internes à la fédération togolaise et pourrait être soutenu par d'autres cadres des Eperviers. Dans ces conditions, Didier Six se refuserait à participer à la CAN avec une équipe amoindrie.

## REPERES

## L'impunité et la torture au Togo

Le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) et l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Togo), ont organisé, le jeudi 29 novembre à Lomé, une conférence de presse consacrée au compte rendu de la présentation du deuxième rapport périodique du Togo sur la mise en œuvre de la Convention Contre la Torture, à la 49e session du Comité Contre la Torture (CCT) des Nations Unies, tenue les 12 et 13 novembre à Genève en Suisse. Intitulé "Togo : Ne pas torturer est une obligation de ne pas faire", ce rapport est présenté par le président du CACIT, Togbui Homéfa Komlanvi. Celui-ci a dans une déclaration liminaire, souligné qu'au terme de l'audition des émissaires du Togo, les experts du CCT ont demandé aux autorités togolaises de proscrire l'impunité à travers la poursuite des auteurs présumés d'actes de torture et d'accélérer la mise en place d'un cadre juridique favorable. Le rapport souligne également que les préposés onusiens ont approuvé la volonté exprimée par les pouvoirs publics togolais de mettre en œuvre les obligations découlant de la Convention. Ils ont exprimé en revanche leur inquiétude quant à la persistance des mauvais traitements dans les lieux privés de liberté. L'un des experts a, selon l'orateur, regretté des réponses "laconiques" de la part du Togo, ainsi que les difficultés rencontrées pour vérifier l'application de la convention en l'absence de la criminalisation de la torture. Les experts ont, par ailleurs, recommandé au Togo l'urgence d'adopter les projets de code pénal et de code de procédure pénale. Ils l'ont de même exhorté à renforcer ses formations en matière des droits humains et de prohibition absolue de la torture à l'intention de la police judiciaire, des militaires et du personnel pénitentiaire. La délégation togolaise conduite par la ministre des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation civique, Mme Doris Wilson de Souza, a rassuré de la volonté du gouvernement de tout mettre en œuvre pour remédier à cette situation, a conclu le conférencier.

## Un outil important pour le MERF

Le manuel de suivi-évaluation des projets et programmes environnementaux a été validé le jeudi 29 novembre à Lomé, au cours d'un atelier. Cet atelier est organisé par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il a regroupé les coordonnateurs de projets, des planificateurs issus du ministère et des secteurs connexes à l'environnement et s'inscrit dans la continuité du Programme de Renforcement de Capacités de Gestion de l'Environnement (PRCGE) pour la mise en œuvre du plan de travail 2012. La rencontre vise à mobiliser les ressources dans la gestion des actions environnementales pour améliorer le contenu du document de suivi-évaluation des projets et programmes. Ce manuel de 90 pages définit le rôle des différents acteurs impliqués dans le mécanisme de suivi-évaluation, apprécie en temps réel l'état d'avancement des activités et les résultats des projets et programmes. Il propose un mécanisme de suivi-évaluation en adéquation avec les principes de la Gestion Axée sur le Résultat (GAR). Au cours des échanges, les participants ont été informés du contenu du document et ont analysé les objectifs assignés. Le document validé sera mis à la disposition du ministère de tutelle chargé de le vulgariser. Cet outil de développement fait partie des instruments de planification des stratégies opérationnelles du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières destinées à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la croissance économique. La ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, Dédé Ahoéfa Ekoué a exprimé sa gratitude au PNUD pour son accompagnement dans la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Le représentant de la représentante résidente du PNUD au Togo, Ténou Yawo Jonky a émis le vœu que ce document soit utilisé réellement pour l'atteinte des objectifs et les défis environnementaux.

## EDITORIAL

## CHÈRE JOSÉPHA

suite de la page 1

On avait beau leur dire que l'on t'avais vue tenant le bras de Fabre lors de la dernière marche du CST, cela ne convainquait pas les adeptes de la rumeur. Pour eux c'était un sosie qui défilait et pas toi-même.

La rumeur enflait comme un fleuve qui se nourrit des rivières en crue jusqu'au moment où lassée des racontars, tu annonças

que tu allais te présenter aux élections.

Aussitôt tous ceux qui pleuraient ta fin prochaine ou ta mort consommée comprirent que la rumeur avait été lancée par tes adversaires qui craignaient ta candidature et prenaient leur désir pour la réalité.

Nous aurons donc encore affaire à ton humeur.

Ton dévoué.

## Traite négrière

## Les Etats arabes appelés à assumer leurs responsabilités

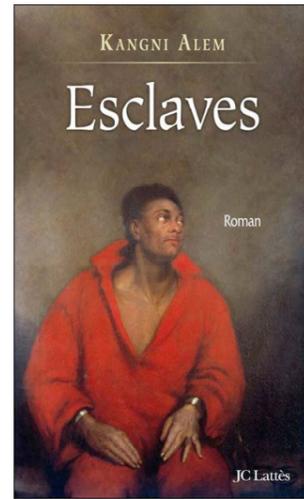
Les mouvements noirs font un travail mémoriel intense. Après la reconnaissance de la traite comme crime contre l'humanité, les lois mémorielles sur l'esclavage en France, voici que la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs a interpellé les ambassades des pays arabes accrédités à Paris le 2 décembre 2012, journée Internationale du souvenir de la traite des noirs.

"Le douloureux chapitre de la déportation des Africains en terre d'Islam est comparable à un génocide. Cette déportation ne s'est pas seulement limitée à la privation de liberté et au travail forcé. Elle fut aussi - et dans une large mesure - une véritable entreprise programmée de ce que l'on pourrait qualifier d'"extinction ethnique par castration", selon Tidiane Ndiaye dans son essai *Le Génocide Voilé*, Gallimard, 2008.

La traite arabe a été longtemps occultée à cause de l'ampleur de la traite atlantique, plus massive. Et en Occident, l'intervention des mouvements abolitionnistes et de certains philosophes, les idées des lumières, ont apporté beaucoup à la médiatisation et à la connaissance de ce génocide.

Inévitablement associée à son aspect occidental, la traite d'esclaves africains a aussi concerné le Maghreb et le monde arabe. Le plus grand commerce négrier de l'Histoire a permis la déportation de 40% des 42 millions de personnes vers le Maroc, en Algérie, en Arabie Saoudite, en Égypte, etc. Les comptes tenus par le Sultan de Zanzibar ont évalué à plus 700 000 les esclaves qui ont transité par l'île vers le Golfe arabo-persique entre 1830 et 1872.

Par le Sahara et par les voies



maritimes 14 millions d'esclaves furent vendus avec de l'ébène, de l'or et de l'ivoire par des chefs subsahariens contre des chevaux, du sel, des armes et des produits manufacturés. Jeunes hommes, femmes et enfants employés pendant 14 siècles aux travaux des plantations de girofliers, dans les harems, aux armées, dans des conditions épouvantables, déshumanisantes. Selon Catherine Coquery-Vidrovitch "La mortalité était très élevée, ce qui signifie que 15 à 20% des esclaves de Zanzibar

(soit entre 9.000 et 12.000 individus) devaient être remplacés chaque année".

Quasi inexistants les descendants d'esclaves noirs sont remplacés aujourd'hui par une importante population immigrée qui subit les affres d'un racisme et d'une discrimination enracinés dans une amnésie totale du passé négrier de ces pays.

Cette longue pénitence du noir en Afrique et en Arabie commence à être interrogée par de courageux chercheurs devant l'indifférence des États d'Afrique subsaharienne et des pays du Maghreb et du Monde arabe. En dehors de toute diabolisation et de toute victimisation, la Fondation du Mémorial de la Traite des Noirs exige de sortir de l'oubli, ces esclaves aussi, et de leur rendre leur dignité dans la contribution, pour le meilleur et le pire, au progrès de l'Humanité.

A Paris, la Fondation va envoyer une Adresse à toutes les Ambassades représentées, pour les sensibiliser sur la nécessité de déclarer la traite des noirs et l'esclavage Crimes contre l'Humanité.

## Littérature

## Des experts de la CEEAC réclament l'exemption des droits de douane

C'était au cours du forum pour la valorisation de la culture qui s'est tenu du 21 au 23 novembre 2012 à Yaoundé.

Les différentes recommandations faites au cours de nos assises visent à doter la sous-région d'Afrique centrale d'une industrie culturelle prospère et dynamique, a déclaré Ama Tutu Muna, ministre camerounaise des Arts et de la Culture lors de la clôture du forum pour la valorisation de la culture au service de l'intégration et du

développement tenu du 21 au 23 novembre dernier à Yaoundé. Au cours de cette réunion la suppression des taxes douanières, la mise en place d'une politique culturelle sous-régionale, l'instauration d'un visa communautaire et des prêts à taux d'intérêt bonifié..., ont été recommandés par les experts de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

## Arts plastiques

## Une lettre codée de Napoléon vendue plus de 180 000 euros aux enchères

Une missive codée dans laquelle Napoléon annonce son intention de détruire le Kremlin le 20 octobre 1812, en pleine campagne de Russie.

Une lettre codée dans laquelle Napoléon annonce son intention de détruire le Kremlin a été adjugée à 187 500 euros tandis qu'une somme record de 375 000 euros a été offerte pour un manuscrit, au cours d'enchères organisées dimanche à Fontainebleau, près de Paris. Estimée entre 10 000 et 15 000 euros, la lettre codée a suscité un très vif intérêt auprès des amateurs internationaux dont de très nombreux Russes, mais elle a finalement été acquise par le Musée des lettres et manuscrits à Paris.

«Je fais exploser le Kremlin le 22 à trois heures du matin», écrivait Napoléon dans cette missive entièrement chiffrée le 20 octobre 1812, en pleine campagne de Russie. Signée «nap» et adressée à son

ministre des relations extérieures Hugues-Bernard Maret, la lettre avait été rédigée alors que l'Empereur venait de quitter Moscou en ruines pour aller se replier dans les environs de la ville.

Dans sa lettre, il demandait à son ministre de rassembler des vivres et des montures car un froid sibérien s'était abattu sur la région de Moscou. «Ma cavalerie est démontée et il meurt beaucoup de chevaux» écrit-il notamment. Son ordre de détruire le Kremlin sera finalement exécuté par le maréchal Mortier qui fera sauter les tours du Palais, mais ces dernières seront rapidement reconstruites à l'identique.

La vente devait encore disperser dimanche plusieurs autres objets ayant appartenu à Napoléon dont des lits jumeaux du général Bonaparte et de Joséphine, et quatre tabourets en forme de tambour militaire, estimés entre 50 000 et 60 000 euros.

## Nécrologie

## Décès du poète Décio Pignatari, figure d'avant-garde au Brésil

Poète et essayiste, Décio Pignatari est mort à São Paulo, dimanche 2 décembre, à l'âge de 85 ans. Grand mallarméen devant l'Éternel, il avait été une figure du mouvement concrétiste, un courant d'avant-garde du Brésil, qui s'était exprimé dans la musique, la poésie et les arts plastiques.

Le concrétisme s'opposait à la subjectivité et au sentimentalisme de la poésie romantique et pourfendait les vaches sacrées de la culture nationaliste. Avec les frères Campos, Pignatari publie *Teoria da Poesia Concreta* (1965), *Mallarmagem* (1971) et *Ezra*

*Pound - Poesia* (1983).

En 1956, le Musée d'art moderne de São Paulo présentait une exposition nationale d'art concret, qui prétendait rallier les avant-gardes littéraires et plastiques.

Cependant, le groupe de São Paulo a échoué à maintenir les liens tissés à Rio de Janeiro, dont les dissidents, le poète Ferreira Gullar, les artistes Lygia Clark et Lygia Pape, parmi d'autres, signaient un Manifesto neoconcreto (Manifeste néo concret) en 1959.

Il aurait détruit plusieurs volumes de journaux, écrits pendant plusieurs décennies.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographique  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

Vente de téléphones portables de seconde main

## Une activité qui bat de l'aile

Le cellulaire communément appelé « portable » est devenu de nos jours, l'instrument de communication le plus utilisé par les togolais. L'outil de communication a entraîné la création de plusieurs activités connexes parmi lesquelles la vente de portable de seconde main.

### Etonam Sossou

L'avènement du téléphone portable dans le monde en général, et en Afrique en particulier a engendré la création d'une pluralité d'activités pour l'homme parmi lesquelles la vente des portables de seconde main. Ce métier relevant du secteur informel est exercé par bon nombre de togolais, en majorité des jeunes. Le secteur rencontre d'énormes difficultés du fait de la baisse des prix des téléphones portables. Pour Atiou Carlos, vendeur de portables de

seconde main devant Diamond Bank, à Dékon, actuellement, la mévente des cellulaires occasions est due au fait que les clients préfèrent acheter les nouveaux portables couramment appelés « chinoiserie » qui ne sont pas de bonne qualité mais à bon prix.

Il ajoute aussi qu'il y a des personnes qui ne veulent que des portables nouveaux pour diverses raisons. Cet avis est partagé par Didier, commerçant ambulant de portables de seconde main à quelques mètres de l'agence mère de l'opérateur téléphonique Moov.

Celui-ci reconnaît aussi que les difficultés en ce moment sont liées à l'apparition des portables venus de Chine et par la méfiance que les clients ont vis-à-vis des portables de seconde main. Pour lui, les gens considèrent généralement cette catégorie de portables comme étant volés. M. Atiou, précise par ailleurs que le prix de cette catégorie de portable dépend de la qualité de celui-ci et le bénéfice varie entre 1000 et 2000F CFA. Les jeunes revendeurs de portables interrogés disent acheter les appareils des mains des propriétaires.

En plus des difficultés évoquées plus haut, les commerçants soulignent d'autres problèmes qui entravent le développement de leurs activités. Selon Didier, après l'achat des portables, il n'arrive pas souvent à les écouler au regard de la qualité de certains appareils. « Les gens viennent nous vendre souvent des portables qui ont des problèmes techniques et cela fait que nous avons des difficultés pour les revendre plus tard », affirme-t-il. Baba Asorou, un autre commerçant du domaine de confirmer. « Souvent les portables de seconde main que nous achetons ne sont plus utilisables, mais à vue d'œil on ne peut pas le savoir », relève-t-il.

En pareille circonstance, le revendeur ne peut qu'espérer récupérer ce qui peut encore l'être (batterie, coque, etc.) pour la vente



ou la réparation d'autres portables. En effet, la plupart des vendeurs des portables de seconde main sont en même temps, des réparateurs ou collaborent avec des réparateurs de portables.

Les jeunes revendeurs des portables de seconde main regrettent qu'il y ait parfois des mésententes entre acheteur et vendeur. « Actuellement, j'ai des problèmes avec un monsieur à qui

j'ai vendu un portable de seconde main. La personne en question est revenue me voir plus tard pour que je change d'appareil parce que celui qu'il avait acheté connaissait un dysfonctionnement. J'ai refusé et la personne m'a promis de me créer des problèmes », témoigne Didier. Son collègue Kini, soutient qu'il connaît beaucoup de vendeurs qui ont été arrêtés par des forces de l'ordre dans l'exercice leur fonction parce qu'ils vendaient des portables qui ont été volés. Nonobstant ces multiples difficultés, Didier, Carlos et Kini pensent tous que leur métier nourrit son homme. « C'est avec ce que nous gagnons ici que nous arrivons à nous occuper de nos différentes familles », font-ils tous savoir. Ils rejettent l'assertion selon laquelle ils travaillent en connivence avec des voleurs de portables.

Vendeurs ambulants

## De vrais harceleurs !

On remarque de plus en plus que les vendeurs ambulants pullulent dans nos villes. Pas question de s'asseoir dans un maquis en paix sans être dérangé par ces derniers. Ils proposent lotus, ceinturons, parfums chaussures, chaussettes, CDs de musique et films américains, etc, comme dans un marché. Le maquis est un lieu de repos après une journée bien remplie. On y va pour se reposer, discuter en toute intimité ou en toute gaieté mais aussi et surtout pour se retirer des ennuis quotidiens.

Malheureusement, pauvreté ou recherche de gain maximal poussent des vendeurs à chercher et rechercher les clients même dans les maquis. Il est vrai que la pauvreté sévit et que le commerce ambulant fait partie du marché informel du travail. Le développement de cette activité est en étroite relation avec le marché formel et constitue la principale source de revenus pour de nombreuses familles. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour harceler les clients des maquis. Aussitôt assis, sans même être servi, ils sont là, debout, ces vendeurs d'objets de tout genre dont les prix

sont parfois multipliés par trois. Les uns font le pied de grue quand ils constatent que tu as un plat de poulet devant toi dans l'espoir de vendre quelque chose.

Les autres ne font que défiler dans le but d'attirer ton attention outre les salutations auxquelles tu dois répondre. On n'a pas le droit de discuter en toute sérénité sans être interrompu par ces vendeurs. Difficile de s'asseoir sans être perturbé et obligé de jeter par moments un coup d'œil sur leurs marchandises. C'est vrai que certains clients trouvent leur compte avec ces vendeurs étant assis dans les maquis en achetant de temps à

autre quelques marchandises. Malgré la cherté de ces produits, ces personnes après un long marchandage avec les vendeurs arrivent à leurs fins. Mais il y a des maquis où ils n'ont pas du tout accès.

Les vendeurs peuvent exposer leurs marchandises à la porte pour qu'au passage, les clients intéressés puissent regarder et faire leurs choix. En tout cas, certains clients se plaignent des va-et-vient des vendeurs ambulants dans les maquis. On ne condamne pas leurs activités, mais on leur suggère d'être moins collants pour que tout le monde en tire profit.

Education

## La Togolease Foundation accompagne l'enseignement

La Togolease Foundation a fait dons d'ouvrages didactiques, le 1er décembre 2012 à son siège à Lomé, aux enseignants, bénéficiaires de la formation sur « la problématique de l'éducation en Afrique, cas du Togo » du 26 au 28 juillet 2011. Ainsi, des dictionnaires, d'importants paquets de papiers rames, d'instruments de géométrie, de stylos, de crayons et de boîtes de craies ont été mises à la disposition de plus d'une soixantaine d'établissements scolaires. Cette action, selon le président de la Togolease Foundation Dr Aubin Acohin Kodjo Thon, vient encourager les enseignants à continuer leur travail d'éducation pour le développement du Togo. Même son de cloche du côté du collège d'enseignants qui voit en ce geste un salut. Car, pour leur représentant, Komi Amblesso, ces dons viennent alléger les tâches de leur profession en palliant un tant soit peu le problème crucial de manque de matériels didactiques auquel l'enseignement est confronté sans cesse.

En prélude à cet événement, la Togolease Foundation, a remis des



instruments musicaux et des pots de latrines à l'EPP Assoukondji (35 Km de Lomé, dans la préfecture des Lacs), le 28 novembre 2012. « Nous avons été informés de l'effort que font les parents d'élèves de l'Epp Assoukondji pour l'éducation de leurs enfants. C'est pourquoi nous avons jugé bon de leur faire don de tambours, pour accompagner l'hymne national, et d'équipements de toilettes, afin que les élèves évitent d'aller dans la brousse pour faire leur besoin », avait confié Dr Aubin Acohin Kodjo Thon. Pour le président des parents d'élèves de cet établissement, Johnson Fabien,

ce soutien est venu combler un grand vide. Puisque les élèves ont des difficultés à accompagner l'hymne avec des instruments musicaux et autres.

La Togolease Foundation est créée depuis 2006 par des Togolais résidents aux États-Unis où l'ONG est basée avec plusieurs activités à son actif. Son Président Fondateur est le Dr Aubin Kodjo Acohin Thon qui après sa maîtrise en économie à l'université de Lomé est parti aux pays de l'oncle Sam où il vit actuellement en tant que professeur de Mathématique distingué de la Caroline du nord.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°205 DE LOTO KADOO DU 23 NOVEMBRE 2012

Ce vendredi 30 Novembre 2012, nous assistons au tirage N°206 de LOTO KADOO.

Lors du tirage précédent, des fidèles parieurs ont eu le bonheur de gagner beaucoup de lots intermédiaires et de gros lots à travers le pays.

A SOKODE, deux heureux parieurs ont eu le bonheur de gagner successivement un lot de 500.000F CFA et un super lot de 6.500.000F CFA sur les points de ventes 7601 et 7602.

A KPALIME, un parieur remporte un lot de 500.000F CFA sur le point de vente 4064.

A LOME des amis de la chance se retrouvent respectivement chacun avec un lot de 750.000F CFA, un super lot de 2.500.000F CFA, sur les points de vente 8228, 3139 et surtout un maxi gros lot de 17.950.000F CFA qu'un parieur a remporté après avoir tenté sa chance en misant 215.400 F CFA auprès de l'opérateur 6322.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°206 de Loto Kadoo du Vendredi 30 NOVEMBRE 2012

Numéro de base

17

29

15

82

70

Numéros bonus

19

59

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 616 de Lotto Diamant du lundi 03 Décembre 2012

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*